

SIVU ENFANCE ET JEUNESSE DE LA VALLEE DE LA VANERA

TROUSSEAU SEJOUR RANDO CAMPER ANGOUSTRINE 2026

DU MARDI 28 JUILLET AU VENDREDI 31 JUILLET

Dans votre sac à dos pour la journée : (va être utilisé pour les randonnées)

- 1 gourde de 1,5 L minimum
- 1 casquette
- Crème solaire
- 1 pull-over
- 1 veste imperméable
- Le pique-nique et goûter du mardi. Ne pas mettre de produit nécessitant une conservation au froid ni de contenant en verre.

Dans votre sac de voyage : (différent du sac de journée)

- 1 serviette de toilette
- 1 polaire ou équivalent
- 1 maillot de bain
- Chaussures d'eau attachées pour la rivière
- 1 paire de tong pour la douche /dans le campement
- 1 trousse de toilette (dentifrice, brosse à dent, brosse à cheveux et gel douche)
- 1 pyjama
- 4 tee-shirts
- 4 slips ou culottes
- 4 paires de chaussettes
- 1 tenue chaude pour le soir (haut et bas).
- 3 shorts
- 1 sac plastique pour le linge sale

➤ Il est conseillé de ranger les affaires propres dans un sac plastique pour éviter de les salir ou de les mouiller en cas de pluie.

➤ Merci de marquer les affaires de vos enfants avec leur nom.

Pour le camping

- Fourchette, cuillère, couteau en plastique ou métal, dur réutilisable, lavable.
- 1 bol dur, 1 verre 1 assiette en plastique ou métal. Pas des ustensiles en verre ni jettables.
- 1 tente fermée et en parfait état d'utilisation (à partager avec les copains)
- 1 tapis de sol ou matelas
- 1 duvet chaud et adapté
- 1 lampe frontale ou de poche, avec des batteries de rechange ou de quoi charger.
- Argent de poche max 15€

RECOMMANDATIONS :

Évitez les vêtements fragiles ou de marque, prévoir des vêtements conçus pour le sport (confortable). Il est obligatoire d'inscrire le nom de votre enfant sur les étiquettes de leur vêtement, s'il ne savent pas les reconnaître.

Chaque enfant a la responsabilité de ses affaires.

Les téléphones, objets connectés, jouets et objets de valeur sont interdits.

INCONTINENCE URINAIRE ou AUTRE CAS

Dans ce cas, prévenir l'animateur référent, afin que ce dernier puisse prendre les dispositions nécessaires. Dans ce cas, prévoir des affaires de rechange.

TRAITEMENT MEDICAL

Les médicaments (sur lesquels on aura inscrit le nom de l'enfant) et l'ordonnance du médecin devront être remis par les parents à l'animateur assistant sanitaire le jour du départ. L'enfant ne pourra pas être en automédication.

NUMEROS UTILES

- **Contact animateurs sur place Mazé Pauline / Schmitt Justin : 06.25.22.86.28**
- **Groupe WhatsApp : Groupe Séjour**

LIEU D'HEBERGEMENT :

Camping SOL I NEU : 39 Route des Pyrénées 66760 Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades.